



Phone and phone / litige sur pack ouverture de ligne

Par **vt54**, le **28/07/2011** à **13:31**

Bonjour,rrnrnJ'ai enregistré une commande "Pack cadeau" (rappelons que chez phone and phone les cadeaux sont payants!) avec ouverture de ligne accompagnée d'une portabilité de numéro en date du 3 juillet, avec paiement pr carte bleue. La commande a été validée et la somme débitée de mon compte. rnrnLes documents d'ouverture de ligne ont été adressés sous 2 jours. rnrnLe pack comprenait un ordinateur Asus X72F-TY134V, un téléphone mobile Samsung E1150 Silver, et un abonnement NRJ MOBILE Forfait Ultimate illimité Appels illimités 24/24 - engagement sur 24 mois. *Les trois produits étant en stock.*rrnrnJ'ai reçu un message sur mon téléphone m'indiquant je cite "votre colis a été expédié ce jour", mais ne faisant état d'aucun problème.rnrnMa ligne a été activée chez le nouvel opérateur, je vais chercher mon colis qui ne comprend que le seul téléphone et la carte sim. rnrnS'en suit un échange par mail ou on m'informe que finalement l'ordinateur n'est plus disponible et on me propose soit un échange, soit un remboursement du montant versé pour le "cadeau".rrnrnLe remboursement ne m'intéresse guère, puisque j'ai souscrit à la formule (avec renouvellement) pour l'ordinateur, puisque je disposais déjà d'une ligne téléphonique... Je choisis l'échange.rnrnMais la liste des produits proposés et de gamme bien inférieure à celui commandée, les caractéristiques des ordinateurs d'après guerre proposés n'ont rien à voir avec ma commande ! (HP Pavilion G6-1030sf ; Samsung RV510 I7P-350 ; Toshiba Satellite C670D-10C ; Compaq Presario CQ56-148SFrrn; Acer eMachines E630-322G25Mi ; Compaq Presario CQ56-142SF et Compaq Presario CQ56-132SF)rrnrnIl m'est d'ailleurs proposé une liste de 7 produits alors que le site propose bien d'autres produits de même gamme en tant que "nouveau client" = si on ouvre le site sans ouvrir mon compte..rrnrnJe les ai contactés pour leur signaler que je souhaitais un échange pour un modele equivalent mais leur réponse fut : tout ce que nous proposons est dans cette liste. rnrnMon second mail les invitait a annuler la commande et donc le renouvellement de 24 mois chez le nouvel opérateur puisqu'il était

indissociable de l'ordinateur commandé : leur réponse : perte de mon numéro (il s'agit malheureusement de mon outil de travail)...
HELP !!!
Quels sont mes moyens de recours???

Apprenti anti-arnaquer

Messages: 1

Inscription: Jeu 28 Juil, 2011 à 12:05:26